

DEC142429DR01

Décision portant nomination de Mme Claire BEAUVINEAU aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8258 intitulée Unité de Technologies Chimiques et Biologiques pour la santé (UTCBS)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS portant création de l'unité mixte UMR8258 intitulée Unité de Technologies Chimiques et Biologiques pour la santé (UTCBS) et nommant M. Daniel SCHERMAN en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 13 février 2014 ;

Considérant que Mme **Claire BEAUVINEAU** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A du 13 au 15 mai, puis du 12 au 14 juin 2013.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme **Claire BEAUVINEAU**, IR2, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8258 intitulée Unité de Technologies Chimiques et Biologiques pour la santé (UTCBS) à compter du 1^{er} janvier 2014.

Mme **Claire BEAUVINEAU** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.



Délégation Paris A

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T 01 49 60 40 40
F 01 45 15 01 66

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme **Claire BEAUVINEAU** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le 16/7/2014

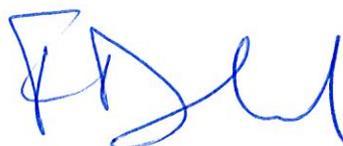
Le directeur de l'UMR8258


Daniel SCHERMAN

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A



Visa de Frédéric DARDEL, président de l'Université René Descartes



Visa de Nicolas JEANJEAN, délégué régional INSERM Paris 5


Nicolas Jeanjean
Délégué Régional
Inserm Paris 5

Visa de Valérie CABUIL, directeur de Chimie ParisTech



Le Directeur de l'Ecole Nationale
Supérieure de Chimie de Paris


Valérie CABUIL